



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 20 mars 2023

Présidente : Madame Isabelle MANGIN
Secrétaire de séance : Madame Nadine HERRMANN

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 33
Date de la convocation : 14 mars 2023
Date de publication : 27 mars 2023

Conseillers présents

GIROD Isabelle,	MANGIN Alexandre,	CUINET Jean-Pierre,	Patricia, MBITEL Mohamed,
Isabelle, BERTHAUD Mathieu,	ROCHE Paul,	PECHINOT BOURGEOIS-REPUBLIQUE	
MARCHAND Sylvette,	Jacques, FICHERE Jean-Pascal,	Claire, CUSSEY Laëtitia, PRAT	
CHAMPANHET Stéphane,	REBILLARD Jean-Michel,	Hervé, JARROT-MERMET	
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	CRETIN-MAITENAZ Blandine,	Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET	
GERMOND Daniel, DRAY	CERVELLA Patrice, LEFEVRE	Timothee, MUGNIER Christine,	
Frédérique, JABOVISTE Philippe,	Jean-Philippe, DELAINE Isabelle,	HERRMANN Nadine	
MIRAT Maryline, DOUZENEL	JEANNET Nathalie, ANTOINE		

Conseillers absents ayant donné procuration

DEMORTIER Catherine donne procuration à DELAINE Isabelle, HAMDAOUI Ako donne procuration à HERRMANN Nadine

Conseillers absents non représentés

GAGNOUX Jean-Baptiste, GRUET Justine

Objet : Mission d'accueil des 13-18 ans par les Loisirs Populaires Dolois pour l'année 2023

Rapporteur : Madame Frédérique DRAY

La Ville de Dole a souhaité confier à l'association Les Loisirs Populaires Dolois une mission d'animation en direction des jeunes du quartier des Mesnils-Pasteur, âgés de 13 à 18 ans, en partenariat avec le centre social Olympe de Gougues.

Cette mission vise à développer de façon concertée et complémentaire des activités de loisirs, d'ouverture sportive et culturelle ainsi qu'une implication dans les projets du territoire.

Ce partenariat s'inscrit dans l'axe « jeunesse et parcours éducatifs » du nouveau projet en cours d'agrément, du centre social Olympe de Gougues.

Il a pour objectif de :

- Renforcer le partenariat entre les acteurs socioculturels, institutionnels, sportifs et culturels présents localement,
- Responsabiliser les jeunes par des actions éducatives et participatives, notamment en les impliquant dans la construction de projets,

- Développer un accès aux loisirs, aux pratiques culturelles, aux actions citoyennes adaptées aux publics.

Une convention annuelle définit le partenariat ainsi que les missions d'accueil des jeunes entre le centre social et l'association dans le cadre des projets 2023. Les animations programmées par l'association s'articuleront autour de quatre axes : sport, culture, santé et citoyenneté.

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Sociales, Familiales et Scolaires du 15 mars 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** le projet de convention 2023 ci-annexé, avec l'association Les Loisirs Populaires Dolois pour la mission d'accueil des 13-18 ans,
- **D'AUTORISER** le versement d'une prestation de 30 000 € pour l'année 2023 à ladite association,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 33
 CONTRE : 0
 DONT 2 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Sociales, Politique de la Ville/Santé
- Association Les Loisirs Populaires Dolois

Fait à Dole, le 20 mars 2023.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

